

## **1. Organisation:**

L'Olympic Mont d'Or organise le 18 et 19 juin 2022 la 9<sup>ème</sup> édition du Trail du Mont d'Or.

Olympic Mont d'Or - 46 rue de la Seigne - 25370 Les Hopitaux Vieux

E-mail : trailmontdor@gmail.com – www.trailmontdor.com

Le Trail du Mont d'Or est membre de Doubs Terre de trail - www.doubsterredetrail.fr

## **2. Le calendrier des épreuves :**

### Samedi 18 juin :

L'Infernale du Mt Ramey : course d'initiation de 8 kms

La biscot'haut : course enfant (détails à venir)

- 4,5 kms pour 2006 et 2007
- 3 kms 2008 et 2009
- 1,5 kms 2010 et 2011

Trail des Crêtes : 15 km, D+/- 780m

### Dimanche :

Trois courses chronométrées sont proposées :

Tour du Mont d'Or 25km, 1360m D+/-

Marathon du Mont d'Or 42 kms, 1900m D+/-

Trail du Mont d'Or : 60 km, 3000m D+/-

Une randonnée sur le parcours de 15 kms, D+/- 780m

## **3. Lieux de départ et d'arrivée :**

Forum départ des pistes, place Xavier Authier à Métabief.

## **4. Condition d'admission:**

Le Trail du Mont d'Or, est ouvert à toutes personnes âgées de 20 ans et plus (Espoir à Master), licenciées ou non.

Le Marathon du Mont d'Or, est ouvert à toutes personnes âgées de 20 ans et plus (Espoir à Master), licenciées ou non.

Le Tour du Mont d'Or, est ouvert à toutes personnes âgées de 20 ans et plus (Espoir à Master), licenciées ou non.

Le Trail des Crêtes, est ouvert à toutes personnes âgées de 18 ans et plus (junior à Master), licenciées ou non.

L'Infernale du Mont Ramey est ouverte à toutes personnes nées en 2005 ou moins. (Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)

**Deux épreuves sans classement et sans nécessité de certificat médical :**

Infernale du Mt Ramey : 8km, D+ 250m, Trail d'initiation

la Rand'Or : 15km, D+/- 780m, randonnée populaire

La présence des parents es obligatoire pour pouvoir participer à la Biscot'haut.

**Pour les trails chronométrés :**

Suivant l'article L.213-3 du Code du Sport, les licenciés de la FFA doivent fournir une photocopie de leur licence en cours de validité. Suite à la circulaire N°45; datant du 19/11/08, de la FFA, les licences de la FFTriathlon sont admises.

Les autres participants doivent fournir un certificat médical, ou leur photocopie, de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition» datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

Tout autre certificat médical, quelque soit le sport ne sera pas accepté.

Vous pourrez télécharger un modèle de certificat sur notre site internet en rubrique inscription.

Attention : sauf inscriptions le samedi, aucun certificat médical ne sera accepté lors du retrait des dossards : Les coureurs n'ayant pas envoyé (par Internet ou par courrier) une licence ou un certificat médical papier (photocopie) respectant le règlement rappelé ci-dessus ne pourront pas participer à la compétition. Ils ne seront pas remboursés.

**Date limite de dépôt de certificat mercredi 16 juin 2022 à minuit.**

Remboursement : En cas de maladie ou d'accident, l'inscription sera remboursée uniquement sur présentation d'un certificat médical daté et envoyé au plus tard le samedi 18 juin 2022 (cachet de La Poste faisant foi).

**Attention, chiens non autorisés sur trails et randonnée.**

## **5. Inscriptions :**

Par courrier :

A l'adresse suivante : «Olympic Mont d'Or – Trail du Mont d'Or - 46 rue de la Seigne - 25370 Les Hopitaux-Vieux»

Date limite des inscriptions par courrier : mercredi 8 juin 2022 (cachet de La Poste faisant foi).

Chèque à l'ordre de «Olympic Mont d'Or»

Par internet :

Voir rubrique inscription sur notre site ou sur <https://www.even-outdoor.com/courses/>

Date limite des inscriptions par Internet : jeudi 16 juin 2022 à minuit.

Sur place :

Samedi 18 juin : de 14h00 à 17h30

- Inscriptions des Biscot'hauts
- inscriptions trails majorés (voir tarifs) dans la limite des disponibilités.
- Heure limite d'inscription pour le 15 kms : 16h30

Dimanche 19 juin : inscriptions uniquement pour la randonnée

### **Possibilité de vérifier votre inscription sur notre site**

<https://trailmontdor.com/>

et sur

<https://www.even-outdoor.com/courses/>

## **6. Tarifs :**

Tarifs	Trail du Mt d'Or	Marathon du Mt d'Or	Tour du Mt d'Or	Trail des Crêtes	Infernale du Mt Ramey	Rand'Or	Biscot'haut
Jusqu'au 15 mai	54,00 €	38,00 €	25,00 €	16,00 €	10,00 €	15,00 €	
Du 16 mai au 16 juin	60,00 €	44,00 €	30,00 €	21,00 €	10,00 €	15,00 €	
Inscription sur place *	67,00 €	51,00 €	37,00 €	28,00 €	15,00 €	15,00 €	5,00 €

Repas à réserver lors de votre inscription internet ou courrier (repas chaud équilibré sous chapiteau et préparé sur place)

Repas coureur : 9€

Repas accompagnateur : 12€

Repas commandés sur place le samedi ou dimanche : tarif unique de 12€ dans la limite des disponibilités.

Les droits d'inscription comprennent: la participation à la course, le chronométrage par puce électronique, le lot souvenir du Trail, les ravitaillements solides et liquides sur le parcours et à l'arrivée, la présence de médecins et de secouristes.

**L'accès aux douches, et massages de récupération seront sous réserve des conditions sanitaires en vigueur au moment de l'évènement.**

**Depuis le début de l'évènement, Le trail du Mt d'Or s'associe à «Vaincre la Mucoviscidose » pour aider Jules dans son combat de tous les jours. Vous pourrez, lors de votre inscription, faire un Don qui sera reversé intégralement.**

### **7. Retrait des dossards :**

Le samedi 18 juin 14h00 à 17h30, sous le chapiteau, départ des Pistes place Xavier Authier à Métabief.

Le Dimanche 19 juin dès 4h30 au même endroit.

Les dossards devront être placés sur la poitrine et visibles. Les épingles ne seront pas fournies.

### **8. Horaires :**

Samedi 18 juin :

14h – Ouverture du mini Salon du Trail

14h00 – 17h30 retrait des dossards et inscriptions trails sur place

#### **Les Biscot'hauts :**

14h30 : 1,5 kms

14h40 : 3 kms

14h50 : 4,5 kms

#### **Les trails :**

15h45 : briefing Infernale du Mt Ramey

16h00 : Départ de l'Infernale du Mt Ramey

17h15 : briefing Trail des Crêtes

17h30 : départ des coureurs du Trail des Crêtes 15 kms

Dimanche 19 juin :

4h30 : ouverture retrait des dossards

5h15 : Briefing des coureurs du Trail du Mont d'Or 60 kms

5h30 : Départ du Trail du Mont d'Or

7h15 : Briefing des coureurs de la Sangle du Mont d'Or 42 kms

7h30 : Départ du marathon du Mont d'Or

8h45 : Briefing des coureurs du Tour du Mont d'Or 25 kms

9h00 : Départ Tour du Mont d'Or

9h05 : Départ libre jusqu'à 10h00 de la randonnée 15 kms

## **9. Ravitaillements :**

Ce Trail est organisé en semi-autosuffisance, cependant, il y aura :

Quatre ravitaillements sur le Trail du Mont d'Or (60 km) et un ravitaillement à l'arrivée

Trois ravitaillements sur le marathon du Mont d'Or (42 kms) et un ravitaillement à l'arrivée

Deux ravitaillements sur le Tour du Mont d'Or (25 km) et un ravitaillement à l'arrivée

Un ravitaillement sur le Trail des Crêtes (15 km) et un ravitaillement à l'arrivée

Un ravitaillement sur la randonnée et un ravitaillement à l'arrivée.

Pas de ravitaillement sur l'Infernale du Mt Ramey.

Assistance possible uniquement sur les points de ravitaillement officiels.

## **10. Matériel Obligatoire et recommandé:**

Réserve d'eau (d'1l minimum pour 42 et 60 kms), port d'une ceinture porte gourdes ou "Camel-back" obligatoire (500 ml minimum obligatoire) pour les trails courts.

**Attention, il n'y aura pas de gobelets à disposition des coureurs sur les ravitaillements.**

Réserve alimentaire obligatoire

Pour le Trail long, carte d'identité obligatoire, téléphone portable et couverture de survie recommandé.

Les bâtons sont autorisés et doivent être portés tout au long de la course.

Des contrôles aléatoires seront fait sur les 4 courses chronométrées, en cas de non respect du règlement une pénalité de 30mn sera appliquée.

## **11. Barrières horaires, abandons, éliminations :**

Le Trail du Mont d'Or et le marathon s'adressent à des coureurs ayant un minimum d'entraînement.

Trail 60 kms : Il y aura 2 barrières horaires

Au 25ème km à Jougne : 10h00

Au ravitaillement ferme du Laqueret (km 48) à 14h00.

Trail 42 kms :

Barrière au 25ème km à Jougne : 12h00.

Tout coureur hors délai sera arrêté, rapatrié à l'arrivée et ne sera pas classé.

L'heure limite d'arrivée toute épreuve confondue est fixée à 16h00.

En cas d'abandon, le coureur devra se rendre au point de contrôle le plus proche et redonner son dossard à un organisateur qui assurera son retour sur la ligne d'arrivée.

Des pointages seront effectués sur tout le parcours. Toute irrégularité dûment constatée sera éliminatoire (dossard mal épinglé, non-respect des consignes de sécurité, manque de fair-play, tricherie, non respect du milieu naturel etc.).

## **12. Classements et Récompenses :**

Trails :

Lot souvenir à tous les participants.

Dotations en lots. Aucune dotation en argent ne sera remise aux coureurs.

Cérémonie des Podium à l'arrivée pour les 3 premiers au scratches.

Seront récompensés sur les 4 courses Trails:

Les 3 premiers hommes et femmes des catégories suivantes :

**Espoir / Senior / V1 / V2 et +**

La présence des coureurs récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix sont acquis par l'organisation.

## **13. Réclamation et jury :**

Elles seront recevables par écrit dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires. Les décisions sont sans appel.

#### **14. Annulation, modification de parcours, remboursement, mauvais temps :**

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier le parcours, les barrières horaires et l'emplacement des postes d'assistance sans préavis; Voire d'annuler l'épreuve.

#### **15. Avertissement :**

Il est demandé aux marcheurs (traileurs ou randonneurs) de faciliter le passage des coureurs

#### **16. Repas/Restauration :**

Un repas d'après course est proposé à tous les compétiteurs au prix de 9€ (sous réserve de disponibilité pour les derniers inscrits. Voir rubrique "tarifs").

Les accompagnateurs pourront réserver des repas au prix de 12 €.

Une petite restauration est prévue pour le samedi soir

Une buvette est prévue le samedi et le dimanche.

#### **17. Sécurité et secours :**

La sécurité des parcours sera assurée par un médecin de course et par une association de secouristes agréés et des signaleurs. Des pointages seront effectués sur tout le parcours. Les organisateurs peuvent prendre la décision d'arrêter un concurrent sur avis médical.

Respecter le code de la route (traversées de routes).

Les concurrents doivent être équipés convenablement pour ce genre d'épreuve, en accord avec la météo prévue la veille du départ.

Chaque coureur a l'obligation de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

#### **18. Assurance et responsabilité :**

L'Olympic Mont d'Or a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'organisation de la manifestation auprès de Groupama garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposées et des participants.

Cependant, chaque participant doit être couvert personnellement par une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation jugés nécessaires par l'organisme de secours. (les licenciés FFA et FFTri sont couverts par l'assurance de leur licence).

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, blessures ou accidents provoqués par une déficience physique lors de l'épreuve.

La responsabilité de l'Association sera dérogée dès le retrait du dossard pour abandon, pour disqualification (pointage tardif, dégradation ou non respect du milieu naturel), par décision médicale ou sur décision du Directeur de course.

La possession d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition est obligatoire pour participer à une compétition et bénéficier de la couverture des assurances.

### **19. Obligation des participants :**

Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve.

### **20. Droit à l'image :**

Les concurrents du fait de leurs engagements autorisent les organisateurs à utiliser, pour toute opération promotionnelle ou sur le site internet du Trail du Mont d'Or et/ou de l'Olympic Mont d'Or, toute photo ou image concernant l'événement.

### **21. Acceptation du règlement :**

Les participants s'engagent sous leur responsabilité et, par leur inscription, ils acceptent de respecter le règlement de l'épreuve.

### **22. Charte environnement :**

Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain. La course se déroulant en zone Natura 2000, tout manquement aux règles environnementales signalé par l'organisation sur le parcours, et pouvant aboutir à la destruction d'espèce sera sanctionné par une disqualification.

Le site du Mont d'Or est en zone Natura 2000, aussi chaque participant s'engage à respecter l'environnement dans lequel il évolue, en respectant le milieu naturel et humain, à ne pas jeter de papiers ou autres objets le long du parcours.

Afin de minimiser sur tout le parcours les risques de piétinement des espèces protégées sensibles (surtout le long des crêtes), les participants qui ne respectent pas le tracé, qui sortent des chemins blancs (empierrés), qui ne respectent pas le milieu naturel risquent une disqualification.

La pérennité de l'épreuve dépendra du comportement de tous.

Notre montagne est belle, respectez la !



### **23. Contact :**

trailmontdor@gmail.com - tél. +33 (0)3 81 49 09 34 / 06 70 03 31 97

### **24. Hébergement :**

Office de tourisme de Métabief :

1, Place de la Mairie - 25370 LES HOPITAUX-NEUFS - Tél : +33 (0)3 81 49 13 81

<http://www.tourisme-metabief.com/>